FORMATION EN PRÉSENTIEL

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - AIPR ENCADRANT

Dernière mise à jour le 22/07/2026.

OBJECTIF

L'objectif est de prévenir les dommages aux réseaux aériens et enterrés lors de travaux effectués dans leur voisinage

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appliquer la réglementation de DT et DICT
- Identifier les risques liés aux travaux à proximité des réseaux.
- Analyser les documents transmis par les exploitants de réseaux.
- Organiser et sécuriser un chantier à proximité des réseaux.
- Mettre en œuvre les procédures en cas d'anomalie ou d'incident.

Tarif	**nous consulter**
Réf.	**prev56**
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de chantier, Chefs d'équipe, Conducteurs de travaux, Encadrants de travaux publics, VRD, réseaux et BTP.

PRÉ-REQUIS

- Maitrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Support de cours, Études de cas. Exercices de lecture de plans. QCM blancs.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Vidéoprojecteur et accès plateforme d'examen

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**4 mini > 10 maxi**	**7 heures / 1 jour(s)**

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.

PROGRAMME

Formation Théorique

Module 1 : Contexte réglementaire

- Réforme anti-endommagement
- Enjeux de sécurité
- Rôles et responsabilités des intervenants
- Obligations réglementaires

Module 2 : Réglementation DT-DICT

- Guichet unique
- Déclaration de Projet de Travaux (DT)
- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)
- Avis de Travaux Urgents (ATU)

Module 3 : Réseaux et repérage

- Typologie des réseaux sensibles et non sensibles
- Classes de précision A, B et C
- Marquage-piquetage
- Lecture de plans et documents techniques

Module 4 : Rôle de l'encadrant

- Organisation du chantier
- Vérification des documents réglementaires
- Gestion des équipes
- Mesures de prévention et sécurité

Module 5 : Gestion des situations particulières

- Réseau non identifié
- Endommagement de réseau
- Procédures d'arrêt de chantier
- Constat contradictoire et remontée d'information

Module 6 : Préparation à l'examen

- Entraînement QCM
- Corrections commentées
- Révision des points réglementaires

Pratique

Passage d'un QCM par le centre d'examen agréé relié à une plateforme internet

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur AIPR	QCM via une une plateforme gouvernementale en centre d'examen agréé par le ministère de tutelle.	Attestation de compétences AIPR Encadrant

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de Autorisation d'Intervention à Proximité des réseaux - AIPR Encadrant